

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 34 (1905)

Heft: 2

Artikel: Les grandes découvertes assyriennes et l'écriture cunéiforme [suite et fin]

Autor: Savoy, Hubert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dix	bûchettes et	quatre	bûchettes	Quatorze	bûchettes	14	bûchettes
Dix	»	cinq	»	Quinze	»	15	»
Dix	»	six	»	Seize	»	16	»
Dix	»	sept	»	Dix-sept	»	17	»
Dix	»	huit	»	Dix-huit	»	18	»
Dix	»	neuf	»	Dix-neuf	»	19	»
Dix	»	dix	»	Vingt	»	20	»

Puis j'attire l'attention des élèves sur le fait que ces expressions sont trop longues et peu commodes, qu'on a été amené à les abréger pour la plupart en supprimant le mot *et*, et qu'on en a même remplacé quelques-unes. Alors vis-à-vis du tableau *A*, j'écris le tableau *B*, en profitant comme toujours du concours des élèves, pour qui les expressions onze, douze, etc. brilleront maintenant d'une tout autre clarté.

Viendront ensuite les exercices oraux de composition et de décomposition pour familiariser les enfants avec la valeur des nombres et leur dénomination :

- a) *Exercices de composition* : dix bûchettes et une bûchette font onze bûchettes; dix bûchettes et neuf bûchettes font dix-neuf bûchettes, etc.
- b) *Exercices de décomposition* : onze bûchettes, c'est dix bûchettes et une bûchette; dix-neuf bûchettes, c'est dix bûchettes et neuf bûchettes, etc.

En même temps qu'il opère oralement, l'enfant montre sur la table le groupe de bûchettes correspondant au nombre indiqué. Ainsi quand il dira, par exemple, quinze bûchettes, c'est dix bûchettes et cinq bûchettes, il montrera le groupe formant ce nombre, puis la dizaine, enfin les unités.

(*A suivre.*)

M. BERSET.



Les grandes découvertes assyriennes et l'écriture cunéiforme

(*Suite et fin.*)

II. Déchiffrement de l'écriture cunéiforme.

Ninive, Babylone, Tel-Lôh, les deux Sippar... Suze, etc, ont livré un très grand nombre de documents. Certes, il y a de quoi lire. Mais comment, par quels prodigieux efforts de pénétrante sagacité, l'homme est-il arrivé à faire parler la pierre muette, à éclairer le mystère de ces figures semblables à des coins ou à des clous, combinées à l'infini? On ne rencontra pas une inscription trilingue, comme la *Pierre de Rosette*, qui livra à Champollion la clef des hiéroglyphes de l'ancienne Egypte. Cependant, la divine Providence y a pourvu admirablement et les progrès du déchiffrement ont suivi de près les incessantes dé-

couvertes des explorateurs. Cette conquête scientifique est certainement une des victoires les plus merveilleuses du XIX^me siècle. Marquons en brièvement les étapes.

Dès le XVII^me siècle (octobre 1621) *Pietro della Valle* envoya au Père Jésuite Kircher, à Rome, une copie de cinq caractères cunéiformes qu'il avait copiés de son mieux à Persépolis, ancienne capitale de la Perse. Longtemps on discuta sur la nature de ces signes, plusieurs n'y voyaient que des formules cabalistiques ou magiques.

Un siècle plus tard *Carsten Niebuhr* visita (1765) les ruines de la Perse, tenta de jeter les bases d'un alphabet, hasarda l'hypothèse que chacune des trois colonnes des inscriptions de Persépolis représentait une langue différente et copia un certain nombre d'inscriptions.

A la fin du XVIII^me siècle, le botaniste français *Michaux* envoya de Bagdad une pierre de diorite noire couverte de caractères cunéiformes et de figures étranges. Elle fit beaucoup parler et écrire : on commençait alors à lire les hiéroglyphes égyptiens. Jusqu'à ce jour la diorite de Bagdad, à la Bibliothèque nationale à Paris, a gardé l'appellation *Caillou Michaux*.

Le 4 septembre 1802, le Hanovrien *G. F. Grotefend* présentait à la société académique de Gœttingue son mémoire sur la *lecture et l'explication des inscriptions dites cunéiformes de Persépolis*. Ce mémoire marquait les résultats auxquels avaient conduit de longues années de patientes recherches et une chaîne d'hypothèses dont les anneaux avaient été admirablement enlacés. Grotefend choisit deux inscriptions de Persépolis et s'attacha à l'étude de la première colonne, dont les groupes de coins lui parurent moins compliqués. Il remarqua d'abord après Olav Gerhard Tyschen, un clou en diagonale qui se représentait très souvent et assez régulièrement, et il supposa que ce signe servait à séparer les mots. Un groupe de sept signes se répétait deux fois consécutivement à plusieurs reprises. Grotefend soupçonna le mot *roi* et l'analogie de la formule persane moderne *châh hen châh*, roi des rois, titre du schah de Perse. Le mot qui précédait représentait probablement un nom propre et le groupe de signes qui suivait la formule pouvait être l'équivalent de *fils*.

S'appuyant sur ce fragile échafaudage Grotefend essaya la traduction de l'inscription de la manière que voici : *X, roi des rois, fils de Y, roi des rois, fils de Z...* Il fallait trouver une équation qui apportât une solution à ces trois inconnues X, Y, Z. Grotefend continua les hypothèses : Z n'était pas suivi du qualificatif *roi des rois*, sans doute parce que Z n'avait pas régné. Dès lors Y pouvait être le fondateur d'une dynastie et X était son fils. Le palais de Persépolis auquel appartenait l'inscription avait été élevé par les Achéménides. Y avait-il dans cette dynastie une suite de rois qui répondit aux conditions posées tout à l'heure. Après bien des tâtonnements, Grotefend s'arrêta à la

combinaison suivante : *Xérxès*, roi des rois, fils de *Darius*, roi des rois, fils d'*Hytaspe*... Hytaspe, en effet, n'avait pas régné, Darius son fils était bien un fondateur de dynastie. A l'aide de l'hébreu, du grec et du Zend, ancien persan, Grotefend essaya de fixer la prononciation de ces trois noms propres et de donner des valeurs aux signes cunéiformes qui étaient censés les représenter. Or il s'est trouvé, qu'à cette chaîne d'ingénieuses hypothèses du savant hanovrien, il ne manquait pas un anneau et des 13 valeurs qu'il attribua aux caractères cunéiformes 4 seulement furent inexactes. Connaître neuf signes, ce serait beaucoup pour notre alphabet de 24 lettres, mais qu'était-ce pour une langue qui compte plus de cinq cents signes syllabiques avec des valeurs multiples et seize mille idéogrammes ? Cependant Grotefend avait fait un premier pas et c'était un grand pas, bien que sa découverte ne rencontrât d'abord que scepticisme général, si ce n'est auprès du Maître de Sazy, en France, qui en souligna l'importance.

Trente quatre ans plus tard, en 1836, trois savants, *Eugène Burnouf*, en France, *Lassen*, en Allemagne et l'Anglais *H. Rawlinson*, complétèrent simultanément et indépendamment l'alphabet des inscriptions cunéiformes.

H. Rawlinson, officier anglais de l'armée de Perse, voulut suivre la route qui conduisait jadis de Perse en Assyrie. Il rencontra au Béhistan une paroi de rocher haute de 450 m. et portant une inscription trilingue de Darius. La troisième colonne fixa toute son attention. Il y reconnut les mêmes combinaisons de coins qu'on avait appris à distinguer sur les documents tirés de Ninive. La première colonne en langue persane devait rendre possible la lecture de la troisième colonne et cette dernière livrer le secret des mystérieuses inscriptions de l'Assyrie et de la Chaldée.

Les années qui suivirent furent surtout marquées par les découvertes archéologiques que multiplièrent Botta, Place, Layard et Oppert à Ninive et à Babylone. Bientôt on reconnut dans l'assyrien une langue sémitique voisine de l'hébreu, de l'arméen et de l'arabe. Dès ce moment les progrès sont très rapides. Déjà en 1854, M. Oppert signale des textes cunéiformes non sémitiques, antérieurs à la domination d'Assour, que l'on a appelés plus tard accadiens ou sumériens.

L'heure de l'expérience décisive avait sonné, il fallait convaincre l'opinion publique encore sceptique ou incrédule. En mars 1857, la *Société Asiatique* de Londres fait remettre séparément une copie d'une inscription récemment rapportée de Ninive à quatre assyriologues, Rawlinson, Hinks et Fox Talbot, tous trois anglais et à M. Jules Oppert. Après un mois chacun d'eux livre son travail qui est transmis au comité chargé de comparer. Les traductions concordent pour le fond : la cause de l'assyriologie est gagnée devant l'opinion publique. Les oppositions tombent peu à peu, et le succès a été tel qu'à ce jour nous lisons l'écri-

ture cunéiforme aussi sûrement que les autres langues sémitiques.

Nous savons maintenant que cette écriture cunéiforme est antérieure aux Assyro-Babyloniens, qui l'ont reçue des Accadiens. Hiéroglyphique à son origine, cette écriture s'est transformée en signes conventionnels syllabiques, il y a plus de soixante siècles.

Les découvertes nous ont rendu des grammaires assyriennes, des syllabaires, des dictionnaires expliquant les mots accadiens vieilliss.

On a déchiffré les documents *juridiques* et *commerciaux*. L'unification du droit, qui nous préoccupe maintenant en Suisse, s'établit en Assyrie et à Babylone environ vingt-trois siècles avant notre ère. L'année dernière, les découvertes faites dans les ruines de l'ancienne capitale de la Perse, Suze, nous ont rendu le *Corpus juris*, le Code de Hammourabi, probablement le contemporain d'Abraham (Amraphel du XIV^e chapitre de la Genèse) : le droit familial, le droit de propriété, le droit commercial, la réglementation du salaire nous y apparaissent arrivés à un haut degré de perfection. Nous connaissons des centaines de contrats de vente, d'achat, de prêt d'argent, des chèques, des billets à ordre des maisons Egibi (Jacob), Maroushou, etc. Les juifs s'occupaient déjà de haute finance à Babylone.

Les bornes de l'histoire ancienne ont brusquement reculé de de plus de trente siècles. De la tombe silencieuse se lèvent des générations inconnues, des Etats oubliés. Nous entrons dans l'intimité d'hommes qui travaillèrent et luttèrent six et même sept mille ans avant nous. Leur existence et leurs œuvres nous sont mieux connues que celles d'hommes qui nous ont précédé de quelques siècles seulement. Les tables des éponymes avec leur longue énumération des premiers magistrats qui donnaient leur nom à l'année nous apportent des secours inespérés pour l'établissement de la chronologie des derniers rois d'Assyrie et de Babylonie.

Les traditions primitives concernant la création, le déluge, etc., sont longuement racontées dans les inscriptions cunéiformes. Le Père Scheil attribue six mille ans à une brique sur laquelle se trouve consigné le plus ancien récit du déluge.

Le chapitre XIV de la Genèse où est rapportée l'histoire d'Abraham et l'expédition de Godorlahomor (Koudour-Lagamar) a son corrélatif dans les documents chaldéens.

Avec un intérêt croissant les assyriologues ont déchiffré dans les inscriptions de Ninive les noms que l'histoire biblique a rendus si familiers : Omri, Jéhu, Achab, rois d'Israël, — Achaz, Ezéchias, Manassé, de Juda.

Jamais peuple, plus que les Assyriens et les Babyloniens, ne s'est montré soucieux de l'avenir et n'a fait plus grand usage de l'écriture pour perpétuer le souvenir de ses conquêtes. La

brique, à laquelle on confiait l'écriture, résiste aux ravages du feu, comme à l'inondation, et les sables du désert qui ont recouvert les villes ruinées de la Mésopotamie sont merveilleusement propres à conserver les œuvres humaines.

C'est vraiment par un dessein de sa Providence que Dieu a permis ces admirables découvertes archéologiques, au moment précis où l'autorité de la Bible et sa fidélité historique sont soumises aux assauts de la plus audacieuse critique et des négations rationalistes. Un silence de vingt-deux siècles a passé sur les ruines des redoutables empires dont Dieu a fait les instruments de sa justice pour punir Israël de ses prévarications. Dieu rompt enfin ce silence et il produit les témoins qu'il s'est réservés pour garantir la vérité de sa parole.

Comme au temps d'Israël, Ninive et Babylone sont aujourd'hui les instruments de la justice divine pour confondre l'orgueil d'une fausse science, et bien plus encore les instruments de sa miséricorde pour affermir la foi et fortifier l'espérance en ses divines promesses.

Hubert SAVOY.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DES INSTITUTEURS

du V^m^e arrondissement.

Les instituteurs de la Gruyère étaient convoqués en conférence générale d'automne, jeudi 3 novembre, à Bulle.

A 9 1/2 h., un office de *Requiem* est célébré pour les membres défunts du V^m^e arrondissement dans la chapelle des R. P. Capucins de Bulle. Une belle messe en musique est exécutée par la société de chant des instituteurs.

A 10 h., la séance commence par la prière et l'appel nominal. Deux instituteurs sont absents; ils sont excusés M. Demierre, directeur de l'école secondaire, M. Folly, professeur, et M. Jaquet, maître de l'école régional de Gruyères, assistent à la conférence.

Après quelques paroles de bienvenue, M. le Président aborde les tractanda qui sont les suivants :

1^o Cours préparatoires et derniers examens fédéraux de recrutement en 1904.

2^o Examens préliminaires de 1904.

3^o Programme des prochains cours de perfectionnement (section supérieure) et des conférences partielles y relatives.

4^o Visites d'automne. — Divers. — Propositions individuelles.

5^o Enseignement de l'orthographe aux cours sup. de l'école populaire (M. Pasquier).

1^o Cours préparatoires et derniers examens fédéraux de recrutement en 1904.

L'année dernière la note moyenne du district a été de 8,94. Je crois, nous dit M. le Président, que cette année nous arriverons à une moyenne supérieure. Ce résultat est dû à la bonne marche des cours